

Comprendre l'immigration des travailleurs qualifiés en Suisse

En Suisse, depuis l'accord sur la libre circulation des personnes, on observe une augmentation du nombre de personnes hautement qualifiées parmi les immigrés. La corrélation, évidente de prime abord, se révèle inexacte si l'on procède à un examen approfondi. *Ronald Indergand, Andreas Beerli*

Abrégé L'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), passé avec l'UE, a considérablement réduit la bureaucratie pour les entreprises suisses souhaitant embaucher de la main-d'œuvre étrangère. Il a ainsi contribué à pallier la pénurie de personnel qualifié en Suisse. Cependant, l'immigration facilitée pour les citoyens de l'UE n'explique pas le fait que la proportion de personnes hautement qualifiées parmi les immigrés tourne autour des 50 %. En effet, cette remarquable hausse tient principalement à deux autres facteurs. Premièrement, la population est globalement de mieux en mieux formée dans les pays d'origine. Deuxièmement, ces dix dernières années, on a assisté en Suisse à une polarisation du marché du travail. La demande de main-d'œuvre a subi une profonde mutation : les formations tertiaires sont beaucoup plus recherchées que celles du degré secondaire.

Notre pays a besoin de travailleurs qualifiés. D'un bout à l'autre de l'échiquier politique, on est unanime : les besoins de la Suisse en la matière augmentent, mais ne peuvent généralement pas être comblés. Il a été relevé à plusieurs reprises que les entreprises ont souvent des difficultés à trouver du personnel adéquat¹. C'est donc avec un large appui que le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la re-

cherche a lancé en 2011 l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié. Outre une série de mesures destinées à mieux exploiter le potentiel offert par la main-d'œuvre indigène, le recours aux travailleurs étrangers est au cœur de l'initiative. Cette idée n'est pas nouvelle : dans son message sur les accords bilatéraux du 23 juin 1999, le Conseil fédéral indiquait déjà que la Suisse souffrait d'une pénurie de travailleurs qualifiés et de spécialistes, et que l'accord sur l'ALCP permettrait d'élargir

considérablement les possibilités de recrutement.

L'accord avec l'UE a tenu ses promesses. Le nombre de travailleurs immigrés a fortement progressé, répondant aux besoins des entreprises suisses. Tandis que le solde migratoire était de quelque 260 000 personnes dans les dix années précédant l'introduction de la libre circulation des personnes (1992-2002), l'immigration nette a atteint 630 000 individus environ dans les dix années qui ont suivi (2002-2012). La grande majorité d'entre eux venaient occuper un emploi – de l'infirmier au PDG. La proportion de personnes issues de l'espace UE/AELE est passée de zéro ou presque à environ deux tiers des nouveaux immigrés².

Autre évolution marquante, la formation des nouveaux travailleurs immigrés a profondément changé au cours de la dernière décennie. Autour de 1980, moins de 20 % d'entre eux détenaient un diplôme de formation tertiaire, tandis qu'une forte majorité avait achevé l'école primaire tout au plus. Ces vingt dernières années, le rapport s'est inversé : aujourd'hui, la plupart des nouveaux immigrés arrivent en Suisse un diplôme universitaire en poche et seuls 20 % d'entre eux sont peu qualifiés. Les quelque 25 % de travailleurs restants ont une formation secondaire.

L'ALCP a fortement aidé les entreprises à recruter de la main-d'œuvre issue de l'UE, en particulier d'Europe de l'Ouest, où les standards en matière de formation sont très élevés. Il serait donc logique de penser que cette ouverture du marché du travail a remodelé la structure de formation, qui se caractérise désormais par la prépondérance des travailleurs hautement qualifiés. Cependant, jusqu'ici, aucune étude ou presque n'a étayé cette hypothèse ni analysé la situation en Suisse de manière approfondie. Dans ce qui suit,

¹ Kägi & Lobsiger (2014).



Une majorité d'immigrés sont dotés d'un diplôme universitaire. Médecin devant une salle d'opération à l'hôpital de l'Île, à Berne.

² Voir le communiqué de presse du Seco du 11 juin 2013 et les documents qui l'accompagnent : www.seco.admin.ch

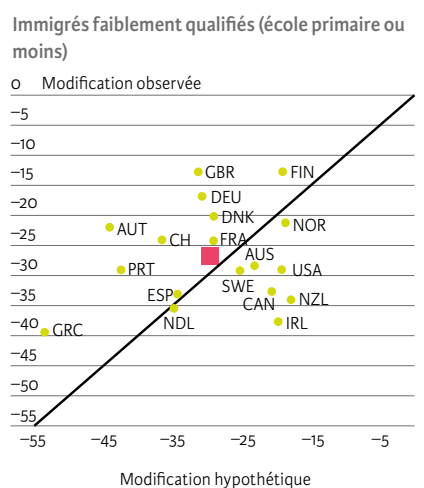
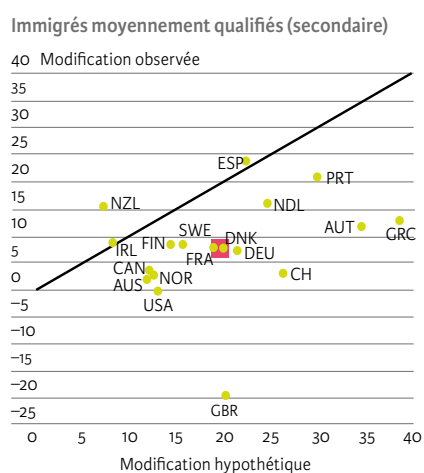
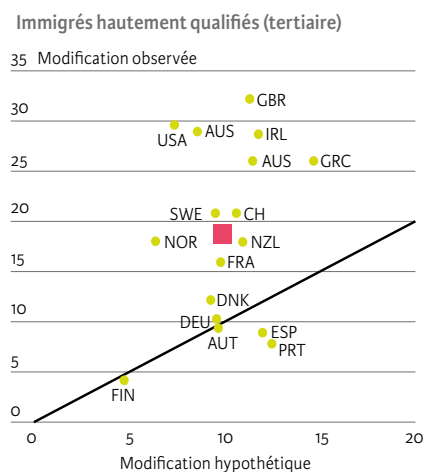
nous présenterons les éléments déterminants, puis nous postulerons que l'ALCP n'a pas vraiment joué de rôle sur l'évolution de la structure de formation de la population immigrée, voire que son rôle a été légèrement négatif.

Un phénomène qui n'est pas propre à la Suisse

On constate depuis plusieurs dizaines d'années que la population active est de plus en plus qualifiée dans les pays développés; une tendance qui est encore plus marquée parmi les migrants. L'illustration 1 illustre cette évolution pour chaque niveau de formation (élevé, moyen et bas) dans 18 pays d'accueil³. L'axe des ordonnées montre l'évolution en termes absolus des arrivants dotés d'un niveau de formation dans l'immigration totale entre 1980 et 2010: la proportion de personnes ayant achevé une formation tertiaire a enregistré une progression allant de 5 points de pourcentage (Finlande) à 33 points de pourcentage (Royaume-Uni), la moyenne étant de 19 points. La hausse a été moins forte pour les personnes ayant une formation de niveau moyen (+8 points de pourcentage en moyenne). Quant aux travailleurs peu qualifiés, leur proportion s'est réduite de 27 points de pourcentage. L'axe des abscisses représente une évolution hypothétique de ces proportions. Il montre comment le pourcentage des immigrés par niveau de formation aurait progressé si son évolution avait été identique à celle observée dans le pays d'origine. Par exemple, si la structure de formation des immigrés en Grande-Bretagne avait évolué exactement comme dans leurs pays d'origine, la proportion d'immigrés hautement qualifiés au Royaume-Uni n'aurait augmenté que de 10 points de pourcentage. Or, l'augmentation a été environ trois fois plus élevée.

Les graphiques montrent que, dans presque tous les pays d'accueil, la proportion d'immigrés hautement qualifiés a connu une hausse beaucoup plus forte que ce que l'amélioration de la structure de formation dans leur pays d'origine aurait laissé supposer. C'est la raison pour laquelle presque tous les points se situent au-dessus de la bissectrice (en rouge), qui

III. 1. Évolutions réelle et hypothétique de la structure de formation des immigrés (variation de la quote-part dans le total, en points de pourcentage)



■ Moyenne ■ Bissectrice

Les échelles mesurent l'évolution en termes absolus de la proportion de chaque niveau de formation (élevé, moyen et bas) dans l'immigration totale entre 1980 et 2010 pour chaque pays d'accueil représenté. L'axe vertical correspond à l'évolution réelle, l'axe horizontal à l'évolution hypothétique, celle-ci étant calculée d'après la structure de formation de tous les actifs dans les pays d'origine des immigrés.

représente la convergence d'évolution entre la structure de formation des immigrés et celle des actifs occupés dans leur pays d'origine. On constate l'inverse pour les immigrés ayant un niveau de formation moyen. Dans la plupart des cas, leur proportion a même davantage progressé dans les pays d'origine que celle des personnes hautement qualifiées. Or, cette évolution ne se reflète guère dans la main-d'œuvre immigrée. Certes, le pourcentage d'immigrés au niveau de formation moyen a aussi augmenté, mais pas autant qu'on aurait pu l'imaginer: presque tous les points se trouvent en-dessous de la ligne des 45 degrés. S'agissant des personnes peu qualifiées, le résultat est beaucoup moins tranché.

Quels sont les éléments qui influencent la structure de formation des immigrés ?

Comme le montre clairement l'exemple ci-dessus, l'amélioration de la formation dans les pays d'origine joue un rôle non négligeable dans cette évolution structurelle. Toutefois, elle n'explique de loin pas à elle seule les variations observées. Quels sont les autres facteurs possibles ?

La littérature économique fait généralement une distinction entre les facteurs répulsifs et ceux qui attirent («push and pull»)⁴. Les facteurs répulsifs, ou déterminés par l'offre, ont trait à des paramètres propres au pays d'origine des immigrés, comme la structure de formation, la situation économique (conjuncture, niveau de prospérité, inégalités salariales, chômage, etc.) ou l'évolution politique. Les facteurs attirants, ou déterminés par la demande, relèvent des conditions du pays d'accueil. Étant donné qu'il s'agit ici uniquement de migration professionnelle, les variables déterminantes sont celles qui influent sur la demande de travail des entreprises (situation conjoncturelle, structure économique, etc.). D'autres paramètres entrent également en ligne de compte, par exemple la politique migratoire, les réseaux ethniques, l'éloignement du pays d'origine ou encore une langue commune entre pays d'origine et d'accueil.

Cependant, la structure de formation parmi les immigrés est avant tout déterminée par les écarts salariaux selon le niveau d'enseignement, tant dans le pays d'ac-

3 Niveau élevé: formation tertiaire; niveau moyen: formation secondaire; niveau bas: école primaire ou moins. Dans l'illustration, «immigré» désigne une personne qui est née à l'étranger et non pas une personne qui a récemment migré. Pour les immigrés récents, l'évolution qui est représentée serait probablement encore plus marquée.

4 Borjas (2014).

cueil que dans celui d'origine⁵. Si l'écart de salaire entre les personnes hautement qualifiées et celles moyennement qualifiées augmente plus fortement dans le pays d'accueil que celui d'origine, l'émigration sera plus tentante pour les premières. L'évolution des écarts salariaux reflète par ailleurs les changements structurels intervenus dans la demande de travail des entreprises.

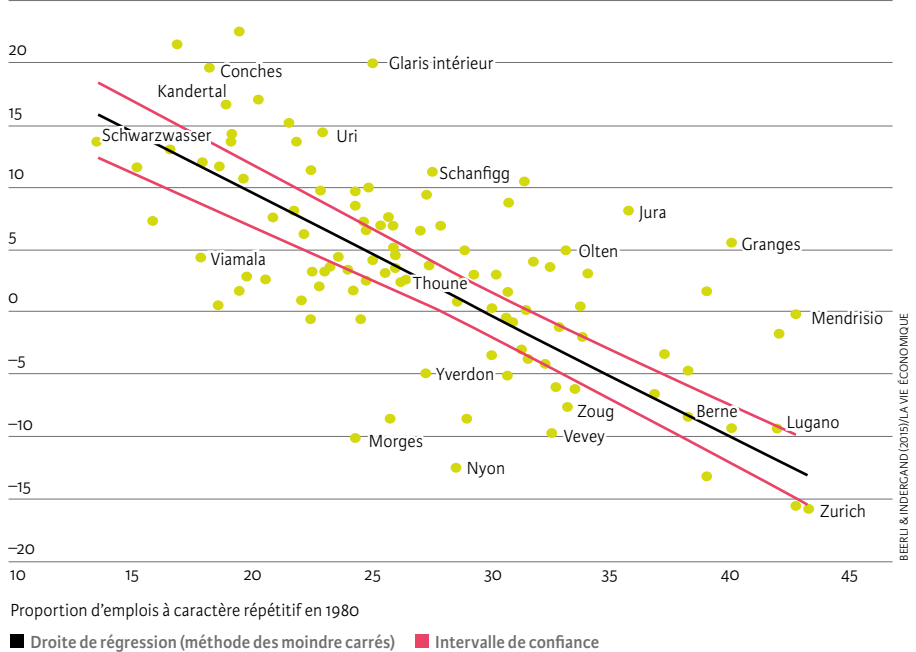
La numérisation remplace les travailleurs moyennement qualifiés

C'est donc avant tout un profond changement dans la demande de travail exprimée par les entreprises suisses qui expliquerait, d'une part, l'augmentation particulièrement marquée de personnes hautement qualifiées et, d'autre part, l'accroissement particulièrement faible de personnes moyennement qualifiées parmi les immigrés (voir *illustration 1*).

De nombreux auteurs relèvent une polarisation du marché du travail dans les pays de l'OCDE⁶. Alors que la demande en main-d'œuvre moyennement qualifiée (salaires moyens) a tendance à reculer, celle qui s'adresse à la main-d'œuvre hautement qualifiée (salaires élevés) et faiblement qualifiée (salaires bas) progresse. La Suisse ne fait pas exception⁷. Cette évolution se produit au moment où l'on utilise de plus en plus les ordinateurs et les machines: les ouvriers des chaînes de montage ont peu à peu été remplacés par les bras de robots, les assistants de bureau par la bureautique. Les machines ont remplacé la main-d'œuvre avant tout là où celle-ci accomplissait des tâches répétitives. C'est surtout la demande de travailleurs moyennement qualifiés qui baisse, car ceux-ci sont davantage concernés par ce genre de tâches. Par contre, les machines n'ont pas pu remplacer les professions de type analytique, créatif ou interactif exigeant un haut niveau de qualification, comme les activités de gestion, de recherche ou d'enseignement. Elles ont même provoqué un accroissement de la demande de travail dans ces domaines. Quant aux professionnels des services, tels que le personnel soignant, les coiffeurs et les chauffeurs de taxi, ils n'ont pas non plus été remplacés

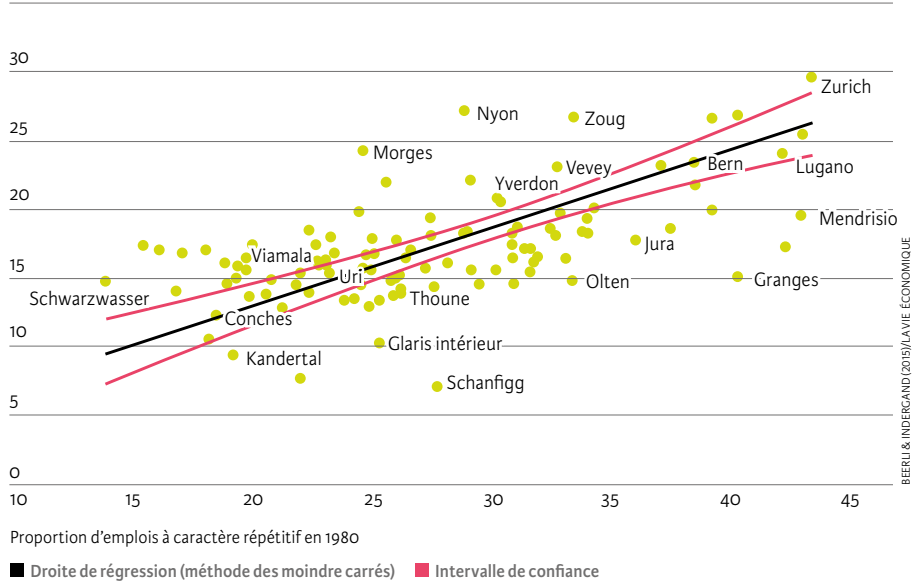
III. 2. Proportion d'emplois à caractère répétitif et progression des personnes moyennement qualifiées (variation en points de pourcentage)

25 Évolution de la part des personnes moyennement qualifiées, 1980-2010



III. 3. Proportion d'emplois à caractère répétitif et progression des personnes hautement qualifiées (variation en points de pourcentage)

35 Évolution de la part des personnes hautement qualifiées, 1980-2010



par des robots, du moins jusqu'ici. Ainsi, la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée a augmenté, tandis que celle de travailleurs peu qualifiés est restée stable malgré les progrès techniques.

Les illustrations 2 et 3 montrent cet état de fait dans le cas de la Suisse. Dans les bassins d'emploi⁸ où les postes se caractérisaient en grande partie par des tâches

répétitives⁹ et présentaient un potentiel de substitution élevé en 1980, la proportion de personnes moyennement qualifiées s'est réduite (voir *illustration 2*). Parallèlement, le pourcentage de travailleurs hautement qualifiés a plus fortement progressé dans ces bassins d'emploi (voir *illustration 3*), alors que la proportion de per-

5 Grogger & Hanson (2011).

6 Voir Autor & Dorn (2013) pour les États-Unis et p. ex. Goos, Manning & Salomons (2009) pour les pays européens.

7 Voir infographie dans *La Vie économique*, 5-2015: www.dievolkswirtschaft.ch.

8 Définition de l'OFS.

9 Le caractère répétitif est mesuré d'après la structure des professions de la population active en 1980.

sonnes peu qualifiées a connu une baisse moins forte. Par exemple, en 1980, environ 43 % des actifs occupés accomplissaient des tâches répétitives à Zurich, contre seulement 18 % environ dans la vallée de Conches. Au cours des trente années qui ont suivi, la proportion de personnes hautement qualifiées dans l'ensemble des emplois recensés à Zurich a augmenté d'environ 30 points de pourcentage pour atteindre 50 % en 2010. Dans la vallée de Conches, cette proportion n'a progressé que de 12 points de pourcentage environ (de 4 à 16 %). Quant au pourcentage de personnes moyennement qualifiées, il a nettement baissé à Zurich, alors qu'il a encore progressé dans la vallée de Conches. Cette polarisation de la demande de travail a aussi fortement influencé la structure de formation des immigrés¹⁰. À Zurich, la proportion de nouveaux immigrés hautement qualifiés a bondi de 24 à 70 %. Il est clair que l'introduction de la libre circulation des personnes n'a joué qu'un rôle marginal.

L'ALCP a-t-il eu une influence ?

Étant donné que la libre circulation des personnes a été introduite uniquement pour les citoyens de l'UE et que l'ancien système reste valable pour les États tiers, l'effet de l'ALCP peut être mesuré en comparant les deux groupes de pays. Concrètement, une estimation selon la méthode des doubles différences permet d'évaluer si, après l'introduction de la libre circulation des personnes, la structure de formation a évolué de façon significativement différente pour les immigrés issus de l'UE par rapport à ceux issus d'États tiers. Les résultats montrent que ce n'est pas le cas. La structure de formation des immigrés issus

de l'UE ne s'est pas améliorée depuis l'ouverture des frontières. On constate même que la progression est en partie légèrement plus faible pour les personnes hautement qualifiées et un peu plus forte pour les personnes moyennement qualifiées (ou que le recul est légèrement moindre pour les travailleurs peu qualifiés). La structure de formation des immigrés issus de l'UE ne s'est donc pas améliorée par rapport à celle des immigrés issus d'autres États tiers. Elle s'est même plutôt dégradée¹¹.

Ce résultat n'est pas si surprenant si l'on songe au fait que l'essentiel des immigrés faisaient déjà l'objet d'une « sélection positive » avant l'ALCP. En effet, en raison des écarts salariaux et des obstacles à la migration, il était plus attrayant ou plus simple d'émigrer en Suisse pour les personnes hautement qualifiées que pour celles qui étaient peu qualifiées¹². L'ALCP a considérablement réduit les obstacles pour les immigrés issus des pays de l'UE, quel que soit leur niveau de formation. On peut cependant supposer que, de facto, l'ouverture des frontières a davantage profité aux personnes peu qualifiées qu'à celles qui étaient hautement qualifiées. Ces dernières étaient déjà plutôt les bienvenues dans l'ancien système (c'était particulièrement le cas pour les habitants d'Europe de l'Est). Ainsi, c'est avant tout pour les personnes peu ou moyennement qualifiées que l'ALCP a rendu la Suisse plus attrayante ou plus accessible.

Faible impact de la libre circulation des personnes

D'un point de vue purement quantitatif, la libre circulation des personnes a incontestablement contribué à atténuer la pénurie de personnel qualifié en Suisse, car elle a aidé les entreprises à recruter de la main-d'œuvre qualifiée issue de l'UE¹³. L'ALCP a apaisé le manque lié à une demande accrue de main-d'œuvre hautement qualifiée à l'ère du numérique et de l'automatisation. Cependant, rien ne permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle il aurait aussi eu pour effet d'élever le niveau de qualification moyen de la population immigrée. Ce fait est plutôt dû au changement de la structure de formation des immigrés dans leur pays d'origine et à une demande accrue de main-d'œuvre hautement qualifiée dans le pays d'accueil, la Suisse. Les migrants forment un réservoir qui s'adapte rapidement à l'évolution de la demande de travail. La libre circulation des personnes n'a que peu contribué à la hausse du niveau de formation des immigrés en Suisse (il est plus probable que son influence ait été négative).

¹³ Voir p. ex. Mühlemann & Wolter (2013) ou Braun, Kägi & Morlok (2011).



Ronald Indergand

Professeur invité,
Faculté d'économie,
université de Pennsylvanie,
Philadelphie

Andreas Beerli

Collaborateur scientifique,
KOF / EPF
Zurich

¹¹ Une étude de Beerli & Peri (2015) a confirmé le fait que l'accès facilité au marché du travail suisse a davantage accru l'incitation à émigrer pour les personnes peu qualifiées que pour celles hautement qualifiées. Elle montre que la baisse de la proportion de personnes peu qualifiées a été jusqu'à 10 points de pourcentage inférieure dans les régions frontalières suisses que dans le reste de la Suisse, qui n'a été complètement libéralisée pour les personnes issues de l'UE-17 que trois ans après les régions frontalières.

¹² L'influence des coûts de l'immigration sur la sélection des immigrés est aussi examinée dans Borjas (2014).

¹⁰ Beerli & Indergand (2015).

Bibliographie

Autor D. H. et Dorn D., « The Growth of Low Skill Service Jobs and the Polarization of the US Labor Market », *American Economic Review*, 5(103), 2013, pp. 1553–1597.
Barro R. J. et Lee J. W., « A new data set of educational attainment in the world, 1950 to 2010 », *Journal of Development Economics*, 104(0), 2013, pp. 184–198.
Borjas G. J., *Immigration Economics*, Harvard University Press, 2014.

Beerli A. et Indergand R., *Which Factors Drive the Skill-Mix of Migrants in the Long-Run?*, UBS Center Working Paper Series, Working Paper no 12, avril 2015.
Beerli A. et Peri G., *The Labor Market Effect of Opening the Border: New Evidence from Switzerland*, NBER Working Paper no 21319, 2015.
Brücker H., Capuano S. et Marfouk A., *Education, gender and international migration: insights from a panel-dataset 1980–2010*, mimeo, 2013.

Goos M., Manning A., et Salomons A., « Job Polarization in Europe », *The American Economic Review*, Papers and Proceedings, 99(2), 2009, pp. 58–63.
Grogger J. et Hanson G. H., « Income maximization and the selection and sorting of international migrants », *Journal of Development Economics*, 95(1), 2011, pp. 42–57.
Kägi W. et Lobsiger M., « Un système d'indicateurs permet d'évaluer la demande de spécialistes dans diverses professions », *La Vie économique*, 4-2014.

Braun N., Kägi W. et Morlok M., « Pénurie de personnel et migration », *La Vie économique*, 12-2011.
Mühlemann S. et Wolter S., « La libre circulation des personnes a atténué le manque de main-d'œuvre qualifiée en Suisse », *La Vie économique*, 6-2013.